

0400005N
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE JEAN ROSTAND
AVENUE JEAN ROSTAND
40130 CAPBRETON
Tel : 0558721196

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2019

Réuni le : 25/06/2019

Sous la présidence de : Michael Dordain

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 9

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

valide la DBM N°9 qui regroupe les opérations suivantes :

- prélèvements sur fonds de roulement pour 19600.00€ : Ouverture de crédits complémentaires pour diverses dépenses de frais de réception(400€),et de cérémonie en vie de l'élève(400€), de viabilisation(6000€), de maintenance réparations outillage divers (5500€), de réparation en cuisine(1500€), de formation sécurité(700€) d'achat de robot en kit techno(3100€)de déplacement vers des installations sportives (1000€),d'adhésions numériques(1000€).

Prévisions de recettes pour "crédits LOLF" répartis selon le tableau joint(7405€),pour remboursement de matériel dégradé par les élèves(400€), vente de carte self(20€),de vente d'objets technologiques (350€), de remboursement de 2451.60€ pour reprise de 2 mono brosses.

Résultats du vote

| | |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 16 |
| Pour : | 16 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |
| Blancs : | 0 |
| Nuls : | 0 |

